



Aperçu des études
consacrées à la
jeunesse dans le
Benelux

Contributions à l'occasion de la
concertation Benelux le 28 février
2008



Table des matières

Pays-Bas		
Monitoring des jeunes		4
	<i>Ivonne Coppens (Jeugd en Gezin)</i>	
Belgique		
<u>Communauté flamande</u>		
Plateforme de recherche sur la jeunesse		13
	<i>Nicole Vettenburg (Université de Gand)</i>	
“Cijferboek” et statistiques locales		17
	<i>Lieve Caluwaerts (CJSM Vlaanderen)</i>	
<u>Communauté française</u>		
Projets de recherche existants ou prévus ayant pour objectif de reproduire une image de la réalité de la vie des jeunes		19
	<i>Michel Vandekerke (Observatoire de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse)</i>	
<u>Communauté germanophone</u>		
Contexte et projets de recherche		26
	<i>Cynthia Michels (Wirtschafts- und Sozialrat der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens)</i>	
Luxembourg		
Le rapport national sur la jeunesse au Luxembourg		28
	<i>Charles Berg (Université Luxembourg)</i>	
	<i>Christiane Meyers (Université Luxembourg)</i>	
	<i>Marianne Milmeister (Université Luxembourg)</i>	
	<i>Andreas Heinen (Université Luxembourg)</i>	
Annexe:	Compte rendu de la réunion d'experts sur les indicateurs permettant de décrire la situation des jeunes. (Secrétariat-Général Benelux dd. 28 février 2008)	34



Pays-Bas

Monitoring des jeunes

Ivonne Coppens (Jeugd en Gezin)

Pourquoi un Monitorage des jeunes?

Les données sur les jeunes ne manquent pas aux Pays-Bas. Des recherches y sont effectuées dans divers domaines et des dizaines de bases de données sont disponibles. Mais elles utilisent parfois des définitions divergentes. Si bien qu'on peut trouver des séries de chiffres différents pour un seul et même thème. Or les départements se basent précisément sur ces chiffres pour définir leur politique de la jeunesse.

Le gouvernement a par conséquent jugé souhaitable de disposer d'informations uniformes sur les jeunes et de pouvoir établir davantage de liens entre elles. Cette option permet notamment aux départements de développer un cadre global pour la politique de la jeunesse sur base de laquelle ils pourront coopérer et s'atteler aux problèmes.

Pour réaliser cet objectif, ils ont lancé, en 2004, l'opération Jeunes en vue d'asseoir une politique de la jeunesse forte et axée sur l'obtention de résultats. Le Monitorage des jeunes s'inscrit dans la foulée de l'Opération Jeunes. On éprouvait à l'époque le besoin de disposer d'un site web accessible à tous et qui regrouperait un grand nombre d'informations sur les jeunes aux Pays-Bas. Fin 2005, un groupe d'experts scientifiques a donné un avis positif sur le développement d'un Monitorage national des jeunes.

Le Monitorage national des jeunes est réalisé à la demande du ministère du programme pour la Jeunesse et de la Famille. Ce ministère travaille au Monitorage des jeunes en collaboration avec le ministère de la Santé publique, du Bien-être et des Sports (VWS), le ministère de l'Enseignement, de la Culture et des Sciences (OCW) et le ministère de la Justice, des Affaires sociales et de l'Emploi (SZW).

Qu'est-ce que le Monitorage des jeunes?

Le Monitorage des jeunes décrit la situation des jeunes aux Pays-Bas. Il aborde le cours de vie des jeunes dans sa totalité et tous les aspects de l'existence, ainsi que les liens mutuels entre ces aspects. Le décrochage scolaire, par exemple, n'est pas un phénomène qui a une existence propre et indépendante. Toutes sortes de facteurs – comme la santé, la formation suivie par l'intéressé – y exercent un impact.

Pour permettre au Monitorage de donner une image cohérente des jeunes, les recueils de données existantes ont été interconnectés. Sur la base des données ainsi rassemblées, il sera possible d'identifier les développements ou changements significatifs. La situation s'améliore-t-elle ou est-ce le contraire? Y a-t-il eu des changements? Les objectifs ont-ils été atteints? L'information provenant du Monitorage des jeunes vise donc essentiellement à aider le monde politique et l'administration, que ce soit au niveau national, provincial ou communal.

Le Monitorage des jeunes décrit la situation des jeunes à partir d'indicateurs. Ces indicateurs couvrent les domaines de l'enseignement, du travail, de la santé, du bien-être et de la justice. En plus des indicateurs, le système de Monitorage des jeunes englobe aussi les données statistiques sur lesquelles ils sont basés. Ces données figurent dans la Base de données sur les Jeunes. Cette base de données peut être consultée en ligne sur le site internet du Monitorage des jeunes; le visiteur du site peut sélectionner les données souhaitées, de façon générale ou détaillée, et adapter comme il l'entend les tableaux ainsi obtenus.

Une sélection variable des données provenant de la base de données Jeunes est commentée régulièrement dans le Rapport trimestriel. On y trouve, sous la forme d'articles, les derniers développements qu'on a pris soin de placer dans un contexte plus général. Le Monitorage des jeunes donne en outre des références aux organisations qui publient les résultats de leurs recherches sur les jeunes.

Indicateurs du Monitoring national des jeunes

Le Monitoring national des jeunes englobe des données sur divers aspects de la situation des jeunes aux Pays-Bas au cours de la période 2000 - 2006. Pour les différents thèmes on a opéré une distinction, pour autant que faire se peut, en fonction de l'âge, de la provenance, de l'origine et de la région. A ce jour, le niveau régional le plus détaillé du Monitoring national des jeunes est celui de la commune. Le but est de donner le nombre absolu et le pourcentage pour chacun des thèmes abordés. Le Monitoring national des jeunes sera complété chaque année avec les données les plus récentes et de nouveaux thèmes seront abordés régulièrement.

On y trouve actuellement les thèmes ci-après:

- Nombre de jeunes
- Alcool
- *AMV- en (voorlopige) voogdij*
[Jeune mineur étranger non-
accompagné et tutelle (provisoire)]
- Accidents du travail
-
- Criminalité (auteur et victime)
- Cours et formations professionnelles
- Diplômes
- Drogues
- Perception de l'état de santé
- Recours à l'aide sociale à l'enfance
- Réinsertion des jeunes
- Chômage des jeunes
- Etablissements judiciaires pour
jeunes
- Maltraitance des enfants
- Accueil de la petite enfance
- Poids du corps
- Activités physiques
- Participation à l'enseignement
- Sentiments d'insécurité
- Mortalité périnatale
- Soins de santé préventifs
- Tabac
- Victimisation
- Qualification de départ/suit un
enseignement
- Prestations
- Décrochage scolaire
- Volontariat
- Situation professionnelle
- Absence pour cause de maladie
- Mortalité néonatale

Qui élabore le Monitorage national des jeunes?

Le Monitorage national des jeunes est réalisé à la demande du ministère du Programme pour la Jeunesse et la Famille. La mise en œuvre du Monitorage national des jeunes est confiée au *Centraal Bureau voor de Statistiek*.

Provenance des données:

- *Centraal Bureau voor de Statistiek* (CBS)
- *Centrum voor Werk en Inkomen* (CWI) [Centre Emploi et Revenu]
- *Dienst Justitiële Jeugdinrichtingen* (DJI) [Service des établissements judiciaires pour jeunes]
- *Gemeentelijke Basisadministratie* (GBA) [Base administrative communale]
- *Intomart GfK* (= bureau d'études)
- *Korps Landelijke Politiediensten* (KLPD) [Corps national des services de police]
- Ministère de l'Intérieur et des Relations du Royaume
- Ministère de la Justice
- Ministère de l'Enseignement, de la Culture et des Sciences
- Ministère de la Santé publique, du Bien-être et des Sports
- Ministère de la Jeunesse et de la Famille
- *Rijksinstituut voor volksgezondheid en milieu* (RIVM) [Institut national de la santé publique et de la protection environnementale]
- *STIVORO (Stichting Volksgezondheid en Roken)* [Fondation Santé publique et Tabagisme]
- TNO [Organisation de la recherche des Pays-Bas]
- *Trimbos-instituut* (Institut néerlandais pour la Santé mentale et la dépendance)
- *Wetenschappelijk Onderzoek- en Documentatiecentrum* (WODC) [Centre de recherche scientifique et de documentation]

Près de 5 millions de jeunes aux Pays-Bas

Le 1^{er} janvier 2006, les Pays-Bas comptaient près de 5 millions de jeunes dans la tranche d'âge de 0 à 24 ans. Des 16 millions d'habitants aux Pays-Bas, à peu près un tiers a moins de 25 ans. Par rapport à l'an 2000, ce groupe s'est accru de 111 mille jeunes, soit une croissance de plus de 2 pour cent. En 2006, l'excédent des garçons sur les filles dépassait les 100 mille. Le déséquilibre garçons-filles à la naissance ne date pas d'hier. Au dix-huitième siècle déjà on avait constaté un pourcentage plus élevé des naissances des garçons par rapport aux filles.

Près d'un quart des jeunes sont allochtones.

Ce groupe de plus de 1,1 million de personnes de moins de 25 ans est très hétérogène. Sept sur dix sont d'origine non-occidentale. Ce sont par exemple des jeunes Marocains, Turcs ou Surinamiens.

1. Classification des jeunes suivant leur provenance aux Pays-Bas, 2006

<<< 2007-jeugdmonitor-k1-graf1.xls >>>

En 2006, un jeune sur cinq habitait dans la province de Hollande-méridionale.

Cela veut dire que la Hollande-méridionale comptait, en 2006, à peu près autant de jeunes que les provinces de Limbourg, de Frise, de Groningue, de Drenthe, de Flevoland et de Zélande réunies.

Le monitoring national des jeunes

28 février 2008

Wouter Goppens (Pays-Bas)

Contenu de la présentation

- Descriptif
- Structure du monitoring des jeunes
- Contenu du monitoring des jeunes
- Indicateurs
- Coopération
- Suivi

Descriptif

- Créé dans le prolongement de l'Opération Jeunes
- Commission consultative scientifique
- Procédure d'appel d'offres
- Phase pilote: mise en oeuvre de la première phase pilote par le *Centraal Bureau voor de Statistiek*

Structure du monitoring des jeunes

- Base de données sur les Jeunes contenant les données nationales disponibles sur les jeunes de 0 à 24 ans aux Pays-Bas
- Le *Centraal Bureau voor de Statistiek* exécute et développe
- Le Ministère de la Jeunesse et de la Famille est le commanditaire formel
- 4 ministères y contribuent : financièrement et par leur expertise



Contenu du monitoring des jeunes

- Site web: www.landelijkejeugdmonitor.nl
- Base de données sur les jeunes et la petite enfance de 0 à 24 ans aux Pays-Bas (base de données sur les jeunes)
- Grand nombre d'indicateurs (à peu près 60 au total)
- Rapports
- Fonction tableaux; faire soi-même les tableaux



Indicateurs dans le monitoring des jeunes

Données sur les jeunes aux Pays-Bas dans les domaines suivants:

- Enseignement
- Criminalité et insécurité
- Travail: Allocations
- Santé et bien-être
- Les indicateurs sont ventilés en fonction de l'âge, du sexe et de l'ethnicité. Et si possible aussi au niveau régional (communes)



Coopération

- Avec 4 autres ministères au sein d'un groupe de projet
- Avec l'Inspection Surveillance Intégrale
- Avec le monitoring Enfants en chiffres: comprend 12 indicateurs ventilés au niveau communal et fondé sur les droits de l'enfant.



Suivi

- Améliorer le site web
- Etendre les indicateurs
- Etablir un rapport annuel avec des données quantitatives
- Développer un instrument de benchmarking pour les communes
- Etablir des rapports en lien avec la politique nationale



Belgique

- Communauté flamande

Plateforme de recherche sur la jeunesse

Nicole Vettenburg (Université de Gand)

“Cijferboek” et statistiques locales

Lieve Caluwaerts (CJSM Vlaanderen)

- Communauté française

Projets de recherche existants ou prévus ayant pour objectif de reproduire une image de la réalité de la vie des jeunes

Michel Vandekerke (Observatoire de l'enfance, de la Jeunesse et de l'aide à la Jeunesse)

- Communauté germanophone

Contexte et projets de recherche

Cynthia Michels (Wirtschafts- und Sozialrat der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens)



Belgique

Communauté flamande

- = Plateforme de recherche sur la jeunesse
Nicole Vettenburg (Université de Gand)
- = “Cijferboek” et statistiques locales
Lieve Caluwaerts (CJSM Vlaanderen)



European Youth Indicator Platform

Plateforme de recherche sur la Jeunesse

Fait partie intégrante du Point d'appui à la recherche sur la politique en matière de "Culture, Jeunesse et Sports"

Réunion d'experts sur les indicateurs permettant de saisir la situation des jeunes

Secrétariat Benelux – 28 février 2008

1. Contexte administratif et politique général

La Plateforme de recherche sur la jeunesse (JOP) (2008)

est une coopération entre trois entités de recherche

- TOR (sociologie - Vrije Universiteit Brussel)
 - Promoteur – Prof. M. Elchardus
 - Chercheurs: Cindy Rombauts – Bram Vanhoutte
 - LINC (criminologie - K.U.Leuven)
 - Promoteur – Prof. J. Deklerck
 - Chercheurs: Diederik Cops – Hanne Opdebeeck
 - Unité de recherche Agogique sociale (pédagogie - UGent)
 - Promoteur – Prof. N. Vettenburg
 - Chercheurs: Tom Boonaert – Veerle Vyverman
- => coordinateur: le Prof. N. Vettenburg

Plateforme de recherche sur la jeunesse

- Lancement le 1er avril 2003
 - Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Affaires indiennes – Communauté flamande
 - Division Jeunesse et Sports
 - Budget total (2006): 285 998 euros
- Depuis le 1er janvier 2007
 - Plateforme ancrée dans le Point d'appui "Culture, Jeunesse et Sports"
 - Ministère de l'Economie, de l'Entreprise, des Sciences, de l'Innovation et du Commerce extérieur – Communauté flamande
 - Département de l'Economie, des Sciences et de l'Innovation (EWI)
 - Département de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Média (CJSM)
 - Budget total Jeunesse (2007-2011): 1 299 955 euros
 - Budget 2007: 226 430 euros

Mission de la JOP

- Faire l'inventaire et la synthèse des recherches existantes sur la jeunesse
- Développer et effectuer un monitoring récurrent (monitorage JOP)
- Lui conférer une dimension internationale
- Chaque groupe de recherche s'implique quotidiennement dans le fonctionnement de la JOP
- Et, en plus: des tâches spécifiques de coordination:
 - Bruxelles: monitoring sur le terrain
 - Gand: inventaire et volet européen
 - Louvain: site web

2. Structure et organisation concrète

- Groupe de pilotage Culture, Jeunesse et Sports
 - Cabinets (Politique scientifique/jeunesse) & Département (CJSM/IEW)
 - Service d'étude du gouvernement flamand
 - Promoteur-coordonateur
 - Coordinateurs thématiques (Culture, Jeunesse & Sports)
- Groupe de pilotage Jeunesse
 - Cabinet (Jeunesse) & Département (CJSM & IVA [Agence autonomisée interne] - SCJV)
 - Service d'étude du gouvernement flamand
 - 3 promoteurs JOP
- Groupe de pilotage JOP
 - 3 promoteurs & 6 chercheurs
- Réunion des chercheurs JOP
 - 6 chercheurs et 1 coordinateur

3. Définition & délimitation du groupe cible

- Dans le prolongement du plan de politique de la jeunesse du gouvernement flamand: 0 - 25 ans
- Inventaire des recherches existantes: 0-25 ans
- Monitoring JOP 1: 14-25 ans
- Monitoring JOP 2: 12-30 ans

4. Indicateurs utilisés

- Inventaire:
 - Thèmes: délinquance, diversité, famille, accueil de la petite enfance, médias, mobilité, enseignement, politique et société, loisirs, habitat, bien-être et santé, travail
 - Pour chaque thème différents mots-clés p.ex. Diversité: sexe, hétérosexualité, interculturelité, inégalités
- Monitoring JOP 1: les 3 C: conditions, convictions et comportement
 - Conditions: conditions de vie – données objectives rapportées
 - Contexte social, âge, enseignement suivi, type de travail, composition du ménage, accès aux nouveaux médias, composition du cercle d'amis
 - ...
 - Convictions: environnement – données subjectives
 - bien-être social, sentiment de bien-être à l'école, perception des relations avec les parents, expérience du quartier, relations d'amitié, expérience du milieu professionnel, préférences médiatiques, valeurs, intérêt pour la politique, perspectives d'avenir, préférence politique

5. Methodologie collecte des données

- Inventaire:
 - Recherche de matériel
 - Contacter les établissements de recherche
 - Recherche active du matériel de recherche
 - Recherche systématique dans les revues
 - Etablir des fiches – manuel détaillé
 - Les introduire dans la base de données (www.jugdonderzoekplatform.be)

- **Comportement:** comportement (rapporté)
Mobilité, délinquance, loisirs, partir en colonie de vacances / en voyage, lire le journal, se servir des applications internet, participer à la vie associative, actions sociales / politiques, contacts avec les institutions sociales

- **Monitoring JOP 2:**
Moins de thèmes, mais traités plus en profondeur: école, bien-être, pauvreté, participation, cours de vie, délinquance, prévention.

6. Lien et coopération avec la politique de la jeunesse

- Groupes de pilotage: voir supra
- Division Jeunesse (équipe politique internationale de la jeunesse)
 - Missions dans les deux sens effectuées dans le cadre de l'exécution des accords culturels et de coopération
 - Missions dans le cadre du Livre blanc UE sur la Jeunesse
 - Missions dans le cadre du Conseil de l'Europe – Unité Jeunesse (p.ex. EKCYF, Séminaire: histoire des activités en faveur des jeunes et politique des jeunes en Europe).
- Groupe de réflexion pour l'établissement du monitoring (politique, pratique, recherche)
- Les publications sont présentées au cours d'une journée d'étude (politique, pratique et recherche)

- **Monitoring JOP 1**
 - Enquête par la poste
 - Sondage (aléatoire): 14-18 ans / 18-25 ans
 - Total design procedure: 4 courriers
 - Taux de réponse: 48% 18-25 ans - 59%: 14-18 ans.
- **Monitoring JOP 2**
 - Effectué en: automne 2008
 - Procédure: identique au Monitoring JOP 1

7. Coopération avec d'autres réseaux de recherche

- Point d'appui Jeunesse, Culture et Sports
 - Etude sur la participation
- Réseaux européens:
 - Les différents groupes de recherche sont membre de divers réseaux en Belgique et à l'étranger
 - JOP: un correspondant au sein de
 - EKCYF
 - EuNYK

Cijferboek

Le *cijferboek* [Informations chiffrées] rassemble des informations sur la politique communale en matière de jeunesse et d'animation des jeunes.

Depuis la mise en oeuvre du décret sur la politique communale de la jeunesse en 1994, les Informations chiffrées sont publiées à intervalles réguliers. Elles sont le fruit d'une coproduction de la division *Jeugd* [Jeunesse] et de la *Vereniging van Vlaamse Jeugddiensten en –Consulenten* (VVJ) [Association des services de la jeunesse et des conseillers d'orientation professionnelle].

Une 6^{ième} édition est actuellement en préparation.

Les données sont recueillies sur la base d'un questionnaire adressé à toutes les communes de Flandre et de Bruxelles. Il est en adéquation étroite avec le décret.

Dans le *Cijferboek* on trouvera par conséquent des informations concernant

- l'animation des jeunes au niveau local (nombre et sortes d'initiatives)
- la politique communale de la jeunesse (conseil de la jeunesse, personnel affecté au service de la jeunesse, sortes de soutien, ...)
- la démographie

<http://www.cjism.vlaanderen.be/jeugdbeleid/publicaties/index.html>

Statistiques locales

Des détails sur une autre initiative visant à obtenir des informations et des connaissances sur la politique de la jeunesse au niveau local sont disponibles sur le site web www.lokalestatistieken.be où l'on peut consulter toutes sortes de données chiffrées et des statistiques au niveau de la commune. Une liste d'indicateurs sélectionnés pour aider à l'élaboration d'une analyse de l'environnement des jeunes pour le Plan local de politique de la jeunesse.

http://aps.vlaanderen.be/lokaal/lokale_projecten_Lokaal_Jeugdbeleid.htm

Lieve Caluwaerts



Belgique

Communauté française

Projets de recherche existants ou prévus ayant pour objectif de reproduire une image de la réalité de la vie des jeunes

*Michel Vandekerke (Observatoire de l'enfance,
de la Jeunesse et de l'aide à la Jeunesse)*

**PROJETS DE RECHERCHE EXISTANTS OU PRÉVUS AYANT POUR OBJECTIF DE REPRODUIRE
UNE IMAGE DE LA RÉALITÉ DE LA VIE DES JEUNES EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE**

MICHEL VANDEKEERE

OBSERVATOIRE DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE ET DE L'AIDE À LA JEUNESSE

MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

PLAN DE L'EXPOSÉ

Avertissement : le texte qui suit ne prétend pas faire l'inventaire exhaustif de l'ensemble des projets existants ou prévus en Communauté française. Il s'appuie sur les missions et le programme de travail de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (Oejaj) en matière d'indicateurs pour brosser un aperçu partiel et partial des ressources, des difficultés et des questions soulevées dans l'entreprise de production d'une « image de la réalité de la vie des jeunes en Communauté française ».

- ✓ Les activités de l'Oejaj visant à reproduire une image de la réalité de la vie des jeunes en Communauté française
- ✓ Les projets de recherche existants à l'Oejaj
- ✓ Les projets de recherche en dehors de l'Oejaj

LES ACTIVITÉS DE L'OEJAJ

Le décret du 12 mai 2004 portant création de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (Oejaj) stipule en son article 3 :

L'Observatoire a pour missions :

1° de dresser un inventaire permanent :

a) des politiques et données sociales en matière d'enfance, de jeunesse et d'aide à la jeunesse notamment en ce qui concerne la santé, les loisirs, les modes d'expression et de participation, l'accueil des enfants et des jeunes, le décrochage scolaire, l'adoption ainsi que les personnes visées à l'article 2 du décret de la Communauté française du 4 mars 1991 relatif à l'aide à la jeunesse ;

b) des institutions et associations compétentes dans les matières de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse, de leur utilisation et de leur accessibilité ;

2° d'élaborer des indicateurs en lien avec les données sociales visées sous 1° ;

Précision : c'est l'enfant ou le jeune au sens de la Convention internationale des droits de l'enfant qui est le plus souvent, mais pas exclusivement, au centre des politiques menées en Communauté française. C'est dire que la tranche d'âge de référence est, pour nous à l'Oejaj, le plus souvent, les enfants de 0 à 18 ans. Alors que les « jeunes » visés par les politiques jeunesse se situent généralement dans la tranche d'âge 12 à 25 ans, voire 12 à 30 ans. Je vais donc mettre l'accent, dans la présentation que je vais faire, sur les activités plus directement en rapport avec la tranche d'âge 12 à 30 ans. Non sans laisser ouverte la question de l'opportunité et de la pertinence de cette segmentation en fonction des champs envisagés.

Comment cette mission se décline-t-elle pour l'instant à l'Oejaj ?

Essentiellement selon deux axes :

- ✓ La valorisation de données existantes ;
- ✓ La production de données spécifiques

Mais l'on verra que la frontière entre les deux est parfois ténue.

Trois exemples d'activités qui s'inscrivent dans la logique de **valorisation de données existantes** :

La production annuelle d'un « Mémento de l'Enfance et de la Jeunesse en Communauté française » : deux sources principales : les statistiques démographiques (INS) et les données disponibles dans les différentes administrations. On y trouve par exemple les informations démographiques de base : nombre de jeunes (0 à 18 ans et par tranches d'âges) dans les différentes entités administratives (Régions et Communautés), part dans la population totale et rapport entre groupes d'âge. Et mis à part le cas de l'enseignement, qui a développé un système d'indicateurs propre où l'unité de comptage est l'élève, les autres « indicateurs » fournis par les différentes administrations compétentes O.N.E., Aide à la Jeunesse, Culture – y compris organisations et mouvements de jeunesse, maisons et centres de jeunes, etc. – le sport, la santé et le budget) concernent essentiellement l'offre de service. Les limites de ces « indicateurs » sont d'une part qu'ils ne sont pas centrés sur le bénéficiaire (l'enfant ou le jeune) mais sur l'offre de service (nombre et types de structures), d'autre part qu'ils ne sont pas conçus dans une optique d'évaluation de l'impact des politiques mais plutôt dans une optique de suivi de la mise en œuvre. La logique qui préside à cette activité de collationnement de chiffres est une logique d'amorçage progressif d'un état des lieux de l'enfance et de la jeunesse en Communauté française avec la collaboration des différentes administrations. Son mérite principal est qu'elle n'est guère coûteuse en ressources. (Le Mémento 2006 est disponible [ici](#))

L'Oejaj est également le correspondant officiel du Centre européen de connaissance sur les politiques de jeunesse (European Knowledge Center on Youth Policy : <http://www.youth-partnership.net/>). Le travail qui est demandé aux correspondants est, à sa manière, une forme de valorisation d'informations existantes. L'information recueillie est structurée sous forme de questionnaire. Il comportait initialement cinq volets : outre une présentation générale des politiques de jeunesse dans le pays (dans la Communauté française en l'occurrence), le questionnaire est centré sur les quatre priorités définies dans le « Livre blanc sur la jeunesse » : la participation des jeunes, l'information des jeunes, les services volontaires pour les jeunes et les recherches visant à une meilleure compréhension des jeunes. Le questionnaire a été récemment élargi à d'autres dimensions de la réalité des jeunes, notamment les dimensions socio-économiques comme l'emploi, les conditions et modes de vie, l'inclusion sociale. Les informations recueillies sont pour un grande part qualitatives (elles consistent en inventaires et descriptions) mais le questionnaire vise également à recueillir certaines données quantitatives.

L'Oejaj a également « investi » dans la valorisation de données existantes mais, en quelque sorte, *dormantes* (non exploitées systématiquement) : c'est ici que la frontière entre valorisation et production est la plus ténue. C'est le cas, par exemple, de la valorisation des données recueillies sur les enfants et les jeunes de 0 à 16 ans dans les différentes vagues de l'enquête dite « Panel socio-démographique des ménages » (Panel Survey of Belgian Households) (10.000 personnes résidant en Belgique suivies de 1992 à 2002) (publication disponible [ici](#)). C'est le cas également pour la recherche longitudinale menée auprès d'un échantillon contrasté d'environ 400 enfants depuis leur naissance, en 1989 jusqu'à leur majorité, en 2007 dont nous avons tiré la publication « le regard des enfants sur leur éducation ». (publication disponible [ici](#)). Enfin, bien que la thématique ne soit pas traditionnellement associée aux politiques jeunesse, je voudrais mentionner le travail d'exploitation des données administratives relatives à la prise en charge spécialisée des mineurs (ce que l'on appelle chez nous : l'aide à la jeunesse – foster care). Je le mentionne parce que la valorisation de ces données s'appuie en grande partie sur une inversion dans la logique d'exploitation des chiffres : au lieu de se centrer sur les mesures prises à l'égard des mineurs (ce qui constitue l'unité d'enregistrement de la base de données), nous avons veillé à traduire les chiffres en termes de « jeune pris en charge », c'est-à-dire en termes de « bénéficiaire » de l'aide spécialisée. Il me semble que ce souci de traduire les chiffres disponibles en termes « jeunes concernés », en d'autres termes : prendre le jeune comme unité de base, devrait constituer une sorte de réflexe de base lorsqu'on parle d'indicateurs en matière de politique jeunes. Je mentionne également cet exemple parce notre intention est, au-delà de l'exploitation et de la valorisation des données disponibles, de définir, avec l'administration concernée, un jeu d'indicateurs relatifs à la politique d'aide à la jeunesse en Communauté française.

La **production de données spécifiques** suppose un travail généralement plus coûteux de recueil d'informations. Deux exemples récents dans cette veine. L'Oejaj a commandité en 2007 une enquête par questionnaire auprès d'un échantillon représentatifs d'environ 1000 enfants et jeunes de 10 à 18 ans sur le thème de la participation, et plus précisément sur leur expérience concrète de la participation, autrement dit : quels sont les lieux, les circonstances et la façon dont leur point de vue est pris en considération ? Cette enquête a permis de prendre la mesure du diagnostic que les enfants et les jeunes portent sur ce droit à la participation qui leur est reconnu par la Convention internationale des droits de l'enfant. (publication disponible [ici](#)). Cette année (2008), une recherche est en cours sur « ce que les enfants entendent par bien-être » : il s'agit d'une étude qualitative auprès de 60 enfants de 6 à 15 ans ; elle vise à mieux comprendre la notion de bien-être du point de vue des enfants ; elle doit servir de base à la définition d'indicateurs de bien-être dérivés de la conception qu'en ont les enfants.

LES PROJETS DE RECHERCHE AU SEIN DE L'OEJAJ

Deux projets me semblent pertinents dans le cadre de notre discussion d'aujourd'hui.

L'inventaire des sources de connaissance

En 2003-2004, l'Oejaj a fait réaliser un inventaire systématique des recherches scientifiques ayant le jeune pour objet menées en Communauté française au cours des dix années précédentes. L'analyse de ce répertoire a permis de dégager quelques grandes tendances, par exemple en ce qui concerne les thématiques les plus étudiées et les moins étudiées ainsi que leur évolution au fil du temps. La confrontation de ces « résultats » avec les acteurs de terrain a également montré les limites de ce genre d'exercice : le champ des recherches en matière de jeunesse est extrêmement éclaté en termes de thématiques, ces recherches sont menées par des instances très diverses en terme de statut et de légitimité scientifique, beaucoup ne font pas l'objet d'une publication dans une revue avec comité de lecture, et même au sein des universités – à l'époque en tout cas – les recherches en cours ou les recherches non publiées étaient difficiles à repérer. Il n'y a guère sans doute qu'en criminologie que l'on observe une certaine concentration des préoccupations plutôt qu'une fragmentation des intérêts, mais on peut se demander si cet état de choses n'est pas surtout révélateur d'une vision de la jeunesse comme menace plutôt que comme ressource. (publication disponible [ici](#)).

Nul doute cependant qu'un tel inventaire, régulièrement actualisé, constitue un jalon indispensable pour disposer d'une visibilité suffisante sur les connaissances disponibles concernant la réalité de la vie des jeunes : c'est d'ailleurs une des tâches que s'est donnée l'Onderzoek Platform de nos collègues flamands. La structure du questionnaire utilisé par le Centre européen de connaissance sur les politiques jeunesse (EKCYF) donne une idée de la difficulté de la tâche compte tenu de la dispersion des acteurs et de la fragmentation du champ de recherche. Le questionnaire demande en effet d'identifier :

- ✓ Les acteurs et les structures qui jouent un rôle dans l'accroissement des connaissances et de la compréhension des jeunes : département d'universités, organismes publics, semi-publics ou privés, nationaux et locaux, organisations non-gouvernementales, offices statistiques, qui traitent de questions de jeunes, chercheurs ou experts en matière de jeunesse ; et je vous assure qu'il y a du monde dans chacune des ces rubriques
- ✓ Les sources de financement, publiques et privées, destinées à une meilleure compréhension des jeunes.

Cette dispersion des acteurs et cette fragmentation du champ de recherche ne sont d'ailleurs pas propres à la seule Communauté française et il n'est pas étonnant, au vu de ce constat, que la Commission européenne, à travers le Réseau européen sur les connaissances en matière de jeunesse (European Network on Youth Knowledge) s'emploie à stimuler dans chaque pays membre l'identification et la constitution en réseau des trois parties prenantes en la matière : les chercheurs, les acteurs de terrain et les décideurs. Pour revenir à la situation en Communauté française, nous étudions actuellement à l'Oejaj de quelle manière poursuivre, actualiser et compléter ce premier inventaire systématique des recherches ayant le jeune pour objet d'une manière qui soit à la fois pertinente et praticable.

La logique des indicateurs de bien-être

L'Oejaj s'est également donné cette année un programme de travail en matière d'indicateurs de bien-être de l'enfant (moins de 18 ans). Il s'inscrit ainsi dans une nouvelle tendance de recherche qui, prenant appui sur la Convention internationale des droits de l'enfant, vise à mesurer l'impact des politiques publiques sur l'ensemble des aspects de la vie des enfants et des jeunes. A titre indicatif, l'étude de Bradshaw et al. (2007) retient 51 indicateurs regroupés en 23 domaines formant 8 secteurs: ces 8 secteurs sont: la situation matérielle, la santé et la sécurité, l'éducation, les relations sociales, le bien-être subjectif, les comportements et les risques, le logement et l'environnement, et la participation civique. Des données récentes sont disponibles dans tous les pays membres de l'Union européenne pour ces 51 indicateurs. Un grand nombre de ces indicateurs ont comme source quelques grandes enquêtes comparatives internationales récurrentes comme par exemple l'enquête PISA ou l'enquête sur la santé des enfants d'âge scolaire (Health Behavior of School-aged Children).

Ce programme de travail comporte trois aspects :

- ✓ L'inventaire des indicateurs disponibles : outre la liste de référence retenue dans l'étude de Bradshaw, nous comptons poursuivre l'identification, parmi les données existantes en Communauté française, des chiffres pertinents pour caractériser la situation des enfants (dans la ligne du travail entamé pour le Mémento).
- ✓ L'élaboration d'indicateurs spécifiques en rapport avec les missions d'évaluation confiée par décret à l'Oejaj, notamment en matière de politique de la jeunesse.
- ✓ L'investigation de la notion de bien-être du point de vue de l'enfant : comme mentionné ci-dessus.

Une présentation plus détaillée est disponible [ici](#).

LES PROJETS DE RECHERCHE EN DEHORS DE L'OEJAJ

Je me limiterais ici à un seul type de recherche : les enquêtes par questionnaire auprès d'un public jeune. Elles sont nombreuses et souvent liées aux préoccupations d'une instance particulière ou d'un secteur spécifique. Il n'en existe à ma connaissance aucun inventaire systématique, ce qui est un indice supplémentaire de la fragmentation du champ des recherches sur les jeunes. Elles sont bien sûr d'ampleur et de qualité variable, peu sont récurrentes, mais elles constituent potentiellement une source d'informations quantitatives qui contribuent à produire une image de la réalité de la vie des jeunes.

J'en citerai trois exemples :

- ✓ Nos collègues de l'Observatoire de Politiques culturelles ont entrepris fin 2007 une vaste enquête sur les pratiques culturelles en Communauté française auprès d'un échantillon important (2.500 personnes) de la population tout-venant, parmi laquelle les jeunes à partir de 16 ans.
- ✓ Nos collègues de la Direction de l'égalité des chances ont piloté une enquête sur la violence dans les relations amoureuses chez les jeunes âgés de 12 à 21 ans.

- ✓ L'enquête Tiro (Teenagers & ICT, risks & opportunities) – 1.318 jeunes de 12 à 18 ans et 571 parents - sur les opportunités et les risques dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication par les adolescents, menée dans le cadre du programme Société & Avenir de la Politique scientifique fédérale par la Vrije Universiteit Brussel, l'université d'Anvers, et les facultés universitaires Notre-Dame de la Paix de Namur.

Ces trois exemples, et on pourrait les multiplier à l'infini – par exemple en citant l'Eurobaromètre spécial jeunes -, illustrent à suffisance la diversité des angles de vue adoptés sur la vie des jeunes, autrement dit : la fragmentation du champ de recherche. Ils renvoient avec insistance à la question des dispositifs à mettre en place pour disposer d'une visibilité suffisante des « connaissances » relatives à la réalité de la vie des jeunes.

CONCLUSIONS

Quelques réflexions (personnelles) pour terminer. Je les grefferai sur le canevas en sept points proposé par le Secrétariat.

Le contexte général administratif et politique des projets de recherche ...

... Est caractérisé par la diversité des acteurs : publics, semi-publics et privés, universitaires et hors-université. La question principale qui se pose est : **comment traduire cette diversité en richesse ?**

La structuration et l'organisation concrète des projets de recherche ...

... est laissée à l'initiative des différents acteurs, pour le meilleur (souvent) et parfois pour le pire. Il ne m'apparaît pas évident qu'une coordination et une intégration plus forte produirait automatiquement de meilleurs résultats qu'actuellement. La question qui se pose est donc : quels dispositifs mettre en place pour aboutir à une **meilleure intégration** sans perdre les atouts de la diversité des approches et des angles de vue ?

La définition des publics jeunes et leur délimitation (âge, population scolaire, etc.) ...

... le choix principal qui se pose est, à mon sens, **d'élargir ou non**, l'âge de référence aux moins de 12 ans, comme nous y invite la Convention internationale des droits de l'enfant. Quant à la limite supérieure, elle tend à se déplacer vers 30 ans (plutôt que 25). Une attention particulière doit être réservée aux publics jeunes les plus fragilisés et à ceux qui sont le plus en risque d'exclusion, et cela vaut au premier chef pour les indicateurs.

Les indicateurs ou descripteurs utilisés pour analyser la situation des jeunes ...

... les candidats potentiels sont nombreux. Beaucoup de données existent déjà, la plupart nécessitent un traitement complémentaire pour être utilisables comme indicateurs. D'autres informations doivent être recherchées pour les aspects moins documentés. Quoiqu'il en soit, il me paraît nécessaire de se donner un **cadre de référence** « minimal pour faire le tri et décider quels indicateurs retenir et dans quel but. Le « modèle » des indicateurs de bien-être, basé sur la Convention des droits de l'enfant me paraît une bonne base de travail.

La méthodologie de la récolte des données ...

... données administratives et données d'enquête ont toutes deux des atouts et des limites. Par exemple : Les données administratives sont rarement conçues pour répondre aux « bonnes » questions ; les données d'enquête ne permettent pas de caractériser une situation au niveau local. Les enquêtes comparatives internationales constituent une précieuse ressource, le plus souvent insuffisamment exploitée.

Le lien et la coopération avec la politique de jeunesse (local, régional, national) ...

... nécessite le développement d'une **vision commune** autour de thèmes fédérateurs : la participation des enfants et des jeunes ? l'inclusion des publics les plus fragilisés ?

Les coopérations existantes avec d'autres réseaux de recherche ...

... des outils sont en place (EKCYF, EuNYP) ; ce qui manque le plus, c'est l'**articulation avec le niveau local**.

Michel Vandekerke

POUR EN SAVOIR PLUS

Toutes les publications de l'Oejaj sont accessibles sur son site Internet, dans la rubrique « Publications » : <http://www.oejaj.cfwb.be>

BRADSCHAW Jonathan, HOELSCHER Petra, RICHARDSON Dominic (2007), An index of child well-being in the European Union, Social Indicators Research, 80 : 133- 177



Belgique

Communauté germanophone

Contexte et projets de recherche

*Cynthia Michels (Wirtschafts- und Sozialrat
der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens)*

Contexte et projets de recherche en Communauté Germanophone

1. contexte des projets de recherche

Le contexte général:

- 74.000 personnes dont 13.000 jeunes (15-30 ans), et 13.000 européens non belges (17%)
- structure rurale: 2 petites villes (Eupen et St.Vith), environ 60% de la pop. vivent en village
- vie associative très développée

Le cadre de recherche:

- pas d'université ou d'institution de recherche
- un petit budget pour la recherche (pas spécialement pour la recherche sur les jeunes)
- le cadre du travail statistique:
 - o la communauté est une entité statistique NUTS3
 - o la plupart des enquêtes belges ne donnent pas de résultat à ce niveau
- des analyses ponctuelles sont organisées par:
 - o le ministère (notamment dans le cadre de la méthode ouverte de coordination)
 - o l'office de l'emploi,
 - o le bureau de jeunesse,
 - o le conseil économique et social,
 - o les communes,
 - o les centres et organisations de jeunesse,...
- les analyses sont majoritairement de nature quantitative, visant des questions pratiques

2. définitions, indicateurs et méthode de récolte des données

- il n'y a pas de structure propre pour établir un système d'indicateurs ou organiser des collectes systématiques de données.
- Pas de définition étroite du « jeune ». La politique des jeunes s'adresse d'habitude à des personnes de moins de 26 ans (décret sur les organisations de jeunesse du 14.12.1998). Pourtant, des mesures pour des personnes jusqu'à 30 ans sont en discussion.
- Quelques indicateurs:
 - o nombre de jeunes dans les organisations de jeunesse et de sport
 - o nombre d'organisations
 - o nombre de « demandes » auprès des services d'information,...
- Méthode:
 - o utilisation de données administratives générales
 - o collecte d'information via rapports d'activité des organisations
 - o enquêtes ponctuelles

3. projets d'études

Quelques projets terminés:

- étude sur la transition de la formation vers la vie professionnelle (CES, 2006)
- étude sur les familles (ministère de l'emploi et du social, 2008)
- étude sur l'opinion de la jeunesse 1998 (Carlo Lejeune, historien, 1999)
- enquête du conseil de la jeunesse „Bist du gefragt?“.
- évaluation du programme « JEUNESSE 2000-2006 »

Quelques projets en cours:

- projet « DGstat » afin d'optimiser le travail statistique en CG (ministère de la CG, office de l'emploi, CES, 2007-2009)
- Construction d'une nouvelle banque de donnée pour élèves et étudiants (ministère de la formation)
- Étude de synthèse: « les filles dans les métiers techniques » (CES, 2008)

4. coopérations existantes

- Echange avec la Flandre sur les structures de recherche et sur les structures de l'information
- Coopération avec divers partenaires du Benelux, de l'Eurégio Meuse-Rhin, du Saar-Lor-Lux
- Coopération avec:
 - o le service publique fédérale économie, direction générale statistique
 - o l'institut wallon de l'évaluation de la prospective et de la statistique (IWEPS)
 - o divers coopération avec l'université de Liège
- Participation à des réseaux interrégionaux de recherche:
 - o Service d'information eurégional Meuse-Rhin
 - o Observatoire interrégional de l'emploi de la Grande Région Saar-Lor-Lux
- En Communauté Germanophone, il y a un lien assez direct entre les acteurs communaux et communautaires, entre politique, associations, administration et partenaires sociales.
 - o Les chemins de décisions sont relativement courts
 - o Les résultats des analyses sont généralement communiqués à la majorité des acteurs, mais ne pas centralisés. La centralisation est un objectif de « DGstat ».

5. contacts

- Le ministère de la Communauté Germanophone:
Tel.: +32 (0)87/59 63 00, ministerium@dgov.be, www.dglive.be
- Le bureau de jeunesse:
Tel.: +32 (0)87/560 979, info@jugendbuero.be, www.jugendbuero.be
- L'office de l'emploi:
Tel.: +32 (0)87/63 89 00, info@adg.be, christiane.lentz@adg.be
- Le conseil économique et social:
Tel.: +32 (0)87/568 213, info@wsr-dg.be, cynthia.michels@wsr-dg.be, www.wsr-dg.be



Luxembourg

Le rapport national sur la jeunesse au Luxembourg

Charles Berg (Université du Luxembourg)
Christiane Meyers (Université du Luxembourg)
Marianne Milmeister (Université du Luxembourg)
Andreas Heinen (Université du Luxembourg)

Le rapport national sur la jeunesse au Luxembourg

Contexte, structuration et méthodologie

Sommaire

1. La recherche sur la jeunesse au Luxembourg
2. Le rapport national sur la jeunesse
3. Organisation, structuration et objectifs du rapport
4. La définition des publics jeunes
5. Les dimensions théoriques pour analyser la situation des jeunes
6. Les dimensions thématiques pour analyser la situation des jeunes
7. La méthodologie de la récolte des données
8. Perspectives pour la coopération avec la politique de la jeunesse
9. Les coopérations existantes avec d'autres réseaux de recherche

1. La recherche sur la jeunesse au Luxembourg

- Historique
 - 1995: création du CESIJE asbl
 - 1999: convention avec le Ministère de la Jeunesse
 - 4 missions: documentation, recherche, évaluation, consultation
 - 2007-2008: Intégration du CESIJE à l'Université du Luxembourg (unité de recherche INSIDE)
- Principes de la recherche sur la jeunesse
 - Triangulation: méthodologie quantitative et qualitative
 - Recherche scientifique axée sur la pratique
 - Perspectives locale, nationale et internationale
 - Approche interdisciplinaire (sociologie, pédagogie, ...)

1. La recherche sur la jeunesse au Luxembourg

- Une sélection de projets...
 - Rapport national sur la jeunesse au Luxembourg (2001)
 - Projet sur les politiques linguistiques (PolLing) (2004-2007)
 - Youth in transition (2007)
 - Le rapport des jeunes aux transports publics (2008)
 - Les projets de recherche dans le cadre du « Plan Communal Jeunesse » (depuis 1999)
 - Analyses secondaires
 - Enquêtes quantitatives (face-to-face, téléphonique)
 - Enquêtes qualitatives (groupes de jeunes, experts)

2. Le rapport national sur la jeunesse

- Jusqu'à la fin des années 90 peu de données structurées resp. de connaissances sur la situation des jeunes au Luxembourg

-Commission européenne

p.ex. Livre blanc: "Un nouvel élan pour la jeunesse européenne" (2001)

-Conseil de l'Europe

p.ex. "Rapport national sur la jeunesse au Luxembourg" (2001)

"Youth Partnership"
p.ex. EKCYF

"Lignes directrices (2004):

- "Knowledge-driven policy"
- Participation
- Rapport régulier sur la situation des jeunes

- Base légale: Le « projet de loi sur la jeunesse » Art. 17. (1): « tous les cinq ans le ministre adresse un rapport national sur la situation de la jeunesse au Luxembourg à la Chambre des Députés. »
- Premier rapport envisagé pour début 2009

UR INSIDE - Centre d'Études sur la Situation des Jeunes

BENELUX 28.02.2008

UR INSIDE - Centre d'Études sur la Situation des Jeunes

BENELUX 28.02.2008

3. Organisation, structuration et objectifs du rapport

- Organisation et acteurs
 - Élaboration et rédaction du rapport par une équipe de recherche (CESIJE - Université du Luxembourg)
 - Accompagnement du processus par le comité de pilotage du CESIJE
 - Financement par le Ministère de la Famille et l'Université du Luxembourg
 - Perspective de la création légale d'un observatoire sur la jeunesse
- Structuration
 - Premier rapport général, sans thématique spéciale
 - Succession de rapports généraux et spéciaux

3. Organisation, structuration et objectifs du rapport

- Objectifs
 - Donner une description de la situation de vie des jeunes dans le pays entier, des problèmes et mesures existants
 - Révéler les thèmes et domaines pour lesquels il n'existe pas ou peu de données pour mener une analyse détaillée
 - Formuler des questions pour les rapports suivants
 - Préparer la construction d'indicateurs

UR INSIDE - Centre d'Études sur la Situation des Jeunes

BENELUX 28.02.2008

4. La définition des publics jeunes

- Définition du public cible dans le « projet de loi sur la jeunesse »
 - de 0 à 29 ans
 - enfants (0-11 ans), adolescents (12-17 ans), jeunes adultes (18-29 ans)
- Groupe cible du premier rapport: 12-29 ans
- Identifier des groupes en difficulté
- Perspective à moyen terme: étendre l'analyse aux enfants
- Développer une perspective longitudinale

UR INSIDE - Centre d'Études sur la Situation des Jeunes

BENELUX 28.02.2008

5. Les dimensions théoriques pour analyser la situation des jeunes

- Concepts théoriques:
 - Ressources culturelles, sociales et économiques
 - Intégration des jeunes (socialisation, migration)
 - Inégalités sociales
 - Contextes spatiaux (ségrégation, répartition spatiale de la population/ des infrastructures)

6. Les dimensions thématiques pour analyser la situation des jeunes

- Les chapitres thématiques:
 - 1) Situation démographique des jeunes
Chiffres clés de la situation démographique au Luxembourg, répartition par sexe, âge, nationalité, migration, relations intergénérationnelles
 - 2) Les jeunes et leurs familles
Composition des ménages, situation socioéconomique, départ de la maison familiale
 - 3) Situation scolaire, formation et éducation informelle
Répartition par ordre d'enseignement, compétences, études supérieures, décrochage scolaire
 - 4) Les jeunes face au marché du travail et leur situation financière
Répartition par profession, salaire, chômage, pauvreté, revenu minimum
 - 5) Migration et nationalités

6. Les dimensions thématiques pour analyser la situation des jeunes

- 6) Santé et bien-être
Alimentation, bien-être subjectif, maladies, sexualité, handicaps, consommation de drogues légales et illégales (tabac, alcool, drogues)
- 7) Loisirs
Activités, vie associative, peers, médias
- 8) Déviance
Délits, jeunes en prison
- 9) Contextes spatiaux et mobilité
Disparités spatiales, infrastructures locales pour jeunes, satisfaction avec l'environnement local, offres et utilisation du transport public
- 10) Participation politique et engagement social
Intérêt politique, affiliation à des associations, partis et syndicats
- 11) Valeurs
- 12) Perspectives de vie et d'avenir

6. Les dimensions thématiques pour analyser la situation des jeunes

- Analyse suivant les variables sociodémographiques
 - Sexe
 - Âge (catégories d'âge)
 - Nationalité (nationaux, différents groupes non nationaux)
 - Niveau de formation (ordre d'enseignement, diplôme)
 - Contexte familial (statut professionnel des parents, situation économique)
 - Domicile (urbain, rural)

7. La méthodologie de la récolte des données

- Analyses secondaires de données existantes (pas d'enquêtes spécifiques pour le premier rapport)
- Différentes sources de données:
 - Banques de données administratives (services, ministères,...)
 - Études et projets de recherche existants sur la jeunesse
 - « Plan Communal Jeunesse »
 - Études PISA, HBSC,...
 - Documents et rapports au niveau national, européen et international
 - Statec, Eurostat, European Values Study, European Quality of Life Survey,...

JR INSIDE - Centre d'Études sur la Situation des Jeunes

BENELUX 2012-2016

JR INSIDE - Centre d'Études sur la Situation des Jeunes

BENELUX 2012-2016

8. Perspectives pour la coopération avec la politique de la jeunesse

- Quelques pistes pour la coopération entre recherche et politique de la jeunesse après le premier rapport:
 - dans le cadre de la gestion des données sur les jeunes au Luxembourg: évaluation de la disponibilité et de la qualité des données recueillies pour le premier rapport et mise en place d'une structure pour la récolte régulière de ces données
 - Concernant le rôle de la recherche pour le suivi des champs d'actions et défis constatés dans le rapport (rôle plus actif ou rôle limité à la fourniture de données)

9. Les coopérations existantes avec d'autres réseaux de recherche

- au niveau national:
 - CEPS (Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques)
 - STATEC (Service central de la statistique et des études économiques)
 - SCRIPT (Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques)
- au niveau européen:
 - BENELUX
 - Youth Partnership
 - EKCYP
 - EuNYK
 - MA in European Youth Studies

JR INSIDE - Centre d'Études sur la Situation des Jeunes

BENELUX 2012-2016

JR INSIDE - Centre d'Études sur la Situation des Jeunes

BENELUX 2012-2016

Merci de votre attention!



Compte rendu de la réunion d'experts sur les
indicateurs permettant de décrire la situation des
jeunes.

Secrétariat-Général Benelux – 28.02.2008

Personne de contact

Peter Janssens

Coordonnées

p.janssens@benelux.be

Notre référence

08-Jeugd-ad hoc(PV-001rev1)FR

Annexe(s)

Date du procès-verbal

3 mars 2008

Rédigé par

Peter Janssens

Réunion de / date

Politique de la jeunesse – Indicateurs

Lieu

Secrétariat général Benelux

**(PROJET) DE COMPTE RENDU DE LA REUNION D'EXPERTS SUR LES INDICATEURS
PERMETTANT DE DECRIRE LA SITUATION DES JEUNES**

POINTS TRAITES

- Le contexte général administratif et politique des projets de recherche,
- La structuration et l'organisation concrète des projets d'étude,
- La définition des publics jeunes et leurs délimitations (âge, population scolaire, etc.),
- Les indicateurs ou descripteurs utilisés pour analyser la situation des jeunes,
- La méthodologie de la récolte des données,
- Le lien et la coopération avec la politique de la jeunesse (local, régional, national),
- Les coopérations existantes avec d'autres réseaux de recherche.

PRESENTS

Pour la Belgique

Messieurs J. VANHEE, F. MANGIN, A. MEYS, M. VANDEKEERE,
Mesdames L. CALUWAERTS, L. HERMAND, N. VETTENBURG, C. MICHELS

Pour les Pays-Bas

Monsieur J. van der BURG, Madame I. COPPENS

Pour le Luxembourg

Messieurs N. MEISCH, C. BODEVING, Ch. BERG, A. HEINEN, R. SCHROEDER
Mesdames Chr. MEYERS, M. MILMEISTER

Pour le Secrétariat général

Monsieur P. JANSSENS

Monsieur J.L. VLAMYNCK (interprète)

Mesdames C. POELMANS, S. MAHR, B. C ODDENS (interprètes)

Monsieur Chr. KONDO (technicien)

EXCUSES

Pour la Belgique

Madame I. ENGEL, Monsieur L. NEYCKEN, Madame E. MEERSSCHAERT

Pour les Pays-Bas

Pour le Luxembourg

Pour le Secrétariat général

COMPTE RENDU DE LA REUNION

Introduction par Nico Meisch

Nico Meisch renvoie aux décisions qui avaient été prises lors de la réunion du Groupe de travail Benelux Jeunesse à Luxembourg.

Suite à la nouvelle législation en vigueur au Luxembourg, il est demandé de faire régulièrement rapport sur la situation des jeunes au Grand-Duché, la fréquence de cette démarche étant fixée à un rapport tous les cinq ans.

D'une façon générale il est jugé utile de procéder à un échange de vues sur la façon de faire rapport dans les différentes enceintes sur la situation des jeunes dans les pays du Benelux. Il est clair qu'une bonne coordination avec les partenaires du Benelux favorisera le développement d'indicateurs communs.

Aussi avait-il été convenu d'organiser une réunion exploratoire sur cette question. On pourra s'interroger ensuite sur la façon de procéder concrètement.

Présentation pour la Flandre par le professeur Nicole Vettenburg

(voir la présentation ci-annexée) *(08Jeun.-ad hoc(NO-006)FR)*

Lieve Caluwaerts complète l'exposé en donnant des précisions sur le *Cijferboek* [Informations chiffrées] publié par le Département Jeunesse (Ministère de la Communauté flamande).

Cijferboek

Le *cijferboek* rassemble des informations et des connaissances sur la politique communale en matière de jeunesse et d'animation des jeunes.

Depuis la mise en œuvre du décret sur la politique communale en matière de jeunesse et d'animation des jeunes en 1994, le *Cijferboek* est publié à intervalles réguliers. Il est le fruit d'une coproduction de la division *Jeugd* [Jeunesse] et de la *Vereniging van Vlaamse Jeugddiensten en – Consulents* (VVJ) [Association des services de la jeunesse et des conseillers d'orientation professionnelle].

Une 6^{ème} édition est actuellement en préparation.

Les données sont recueillies sur la base d'un questionnaire adressé à toutes les communes de Flandre et de Bruxelles. Il est en adéquation étroite avec le décret.

Dans le *Cijferboek* on trouvera par conséquent des informations concernant

- l'animation des jeunes au niveau local (nombre et sortes d'initiatives)
- la politique communale de la jeunesse (conseil de la jeunesse, personnel affecté au service de la jeunesse, sortes de soutien, ...)
- démographie

<http://www.cjism.vlaanderen.be/jeugdbeleid/publicaties/index.html>

Statistiques locales

Des détails sur une autre initiative visant à obtenir des informations et des connaissances sur la politique de la jeunesse au niveau local sont disponibles sur le site web www.lokaalstatistieken.be où l'on peut consulter toutes sortes de données chiffrées et de statistiques au niveau des communes. Une liste d'indicateurs pouvant servir d'appui à l'élaboration d'une analyse de l'environnement des jeunes pour le Plan local de la politique de la jeunesse a été sélectionnée en concertation avec la division *Jeugd*.

http://aps.vlaanderen.be/lokaal/lokale_projecten_Lokaal_Jeugdbeleid.htm

En réponse à Armand Meys, madame Vettenburg apporte les précisions suivantes:

- La représentativité des recherches est très importante, notamment dans la façon d'interroger les jeunes.
- Les recherches accordent une attention toute particulière à Bruxelles.
- Les recherches se focalisent essentiellement sur le jeune, pas sur la famille ou autres connaissances.
- On n'y trouve non seulement des données chiffrées, mais également des informations qualitatives.

S'agissant de la question relative au type d'informations sollicitées, Madame Vettenburg explique que les approches sociologiques, criminologiques et pédagogiques transparaissent effectivement dans ces recherches mais l'invitation à transmettre les données de recherches sur les jeunes avait été adressée au départ à tous les instituts de recherche possibles et imaginables. Une recherche globale est réalisée en combinant ces différentes approches dans une perspective interdisciplinaire.

Interrogée sur une éventuelle coordination avec des recherches menées dans d'autres pays, madame Vettenburg indique qu'il y a eu de nombreux contacts, mais qu'une coordination totale avec d'autres pays n'a pas été possible, les angles d'approche entre les différents pays étant fort différentes. On essaie toutefois d'effectuer les recherches en se basant sur des échelles internationales autant que faire se peut.

Dans le cas de mesures récurrentes (cf. Monitoring), il est en outre important que les données de recherche d'un pays donné restent comparables dans le temps ; cette contrainte ne facilite pas non plus une harmonisation poussée entre les pays.

Nico Meisch tire comme conclusion que la comparabilité des recherches entre les pays reste un point de préoccupation.

Quant à la représentativité de la recherche réalisée au moyen d'enquêtes par la poste, madame Vettenburg indique qu'une correction est appliquée au moyen d'une "pondération". Cette pondération se fait suivant le sexe, l'âge et le niveau de formation. Aucune distinction ne peut être opérée suivant que les jeunes résident en milieu urbain ou non. (le code postal n'a pas été admis comme paramètre de ranking par la Commission de la protection de la vie privée)

Présentation pour la Communauté française par monsieur Michel Vandekerke

Il précise que la recherche touche tant au traitement de données existantes qu'à la production de nouvelles informations.

Important ici est le fait qu'il s'agit d'une information horizontale et non pas d'une approche sectorielle classique.

En réponse à Jan Vanhee, monsieur Vandekerke explique que l'accompagnement de l'Observatoire fait appel à un 'comité d'accompagnement' plutôt qu'un à comité 'scientifique'. Le budget de l'Observatoire se chiffre à 200.000 euros par année.

Toujours en réponse à une question de Jan Vanhee, monsieur Vandekerke précise que cet Observatoire dépend de la Communauté Française et est totalement indépendant de la Région wallonne. Les domaines de recherche s'inscrivent également dans les attributions de la Communauté française.

Charles Berg relève qu'il est difficile pour un étranger de s'y retrouver dans la complexité de la structure interne en Belgique.

Il estime qu'il faut se focaliser explicitement sur le niveau local et sur la recherche qui s'inscrit dans le réseau européen.

La diversité est une richesse, estime monsieur Vandekerke, et elle ne peut faire obstruction à la recherche d'une plus grande cohérence dans ces recherches.

Il subsiste de grandes différences, notamment en ce qui concerne les arrangements sur les tranches d'âge.

Jan Vanhee estime qu'il faut tenir compte des arrangements consignés dans la Convention internationale des droits de l'enfant (Nations Unies) et le rapport quinquennal au Comité de Genève. C'est un pilier important de la politique.

En réponse à une question de Jan van der Burg, monsieur Vandekerke indique que la Communauté française ne publie pas un *cijferboek* comparable à ce qui existe en Région flamande. Le 'Memento' ne procure que des informations de base.

Présentation pour la Communauté germanophone par Cynthia Michels

La communauté germanophone travaille principalement à partir de données administratives. Des recherches via enquête se font de manière ponctuelle. La communauté germanophone est en train d'optimiser l'accès aux données ainsi que la gestion de ceux-ci.

Jan van der Burg se demande comment les trois approches différentes en Belgique débouchent en fin de compte sur un rapport unique.

Il s'avère que les résultats des rapports sont compilés dans un rapport intégré général qui est alors transmis au Comité de Genève.

Présentation pour les Pays-Bas par Ivonne Coppens

Elle présente le monitoring national des jeunes. Voir www.landelijkejeugdmonitor.nl

Elle fait remarquer à ce propos qu'aux Pays-Bas, les résultats du monitoring national des jeunes n'impliquent aucun ranking, celui-ci étant effectué par la recherche sur un autre monitoring, à savoir le monitoring Kinder in Tel de l'Institut Verwij-Jonker.

Monsieur Vandekerke plaide pour que les recherches soient basées sur une approche positive à l'égard des jeunes.

Différents participants s'interrogent sur l'utilité de l'établissement d'un ranking: est-ce utile et débouche-t-il sur des conclusions exactes ?

On signale le risque que la notification d'indicateurs peut conduire à des représentations par trop simplifiées d'une réalité au demeurant complexe. Ce n'est pas sans risques, à coup sûr dans le cas de questions politiques complexes.

Un ranking basé sur quelques critères semble également soulever des questions auprès de nombreux participants. Il est toutefois clair qu'un tel ranking produit un effet mobilisateur puissant sur les décideurs politiques et l'opinion publique. Raison pour laquelle ces rapports sont publiés sur internet.

Il faut encore noter qu'en plus de ces indicateurs, on dispose aussi de très nombreuses recherches complémentaires de grande qualité.

On évalue le coût du monitoring aux alentours de 336.000 euros.

Charles Berg souligne les différences qui existent au niveau des moyens pouvant y être affectés.

Présentation pour le Luxembourg par Christiane Meyers et Andreas Heinen

Parmi les points prioritaires importants on trouve notamment les tranches d'âge. Le rapport concerne la tranche d'âge jusqu'à 29 ans.

Interrogé par Jan van der Burg, Nico Meisch précise qu'il convient d'aligner au maximum les rapports réalisés dans le cadre des Nations Unies et ceux effectués dans le cadre de la nouvelle législation au Luxembourg.

L'intention est d'arriver à un ensemble aussi cohérent que possible.

Il est fait remarquer que la combinaison de données provenant de diverses sources ne peut se faire de façon irréfléchie.

L'objectif premier de cette recherche est de donner une image aussi réaliste que possible de la situation des jeunes.

Il est important aussi que les chercheurs qui travaillent à ces rapports établissent un bon réseau mutuel.

Monsieur Vandekerke fait remarquer que les recherches, rapports et indicateurs visent effectivement à procéder à une évaluation de la politique suivie.

Quelques conclusions provisoires

- La Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant constitue le cadre de ces rapports nationaux sur la situation des jeunes que sont tenus de rédiger tous les États parties à cette convention. Ils s'articulent sur une structure fixe, portent sur la tranche d'âge de 0 à 18 ans et se répètent tous les cinq ans.

A l'intérieur de ce système, des différences s'observent au niveau des modalités d'exécution. Les points prioritaires importants sont toujours les limites d'âge et le contenu des concepts utilisés, auxquels on relie les indicateurs.

- On peut s'attendre prochainement à l'élaboration d'un rapport européen sur la jeunesse, qui sera sans doute basé sur l'information existante et qui sera en adéquation avec la description des Droits de l'enfant.
- Il existe également d'autres rapports internationaux dans le cadre d'UNICEF et de l'OCDE.
- Pour ce qui concerne les tranches d'âge, on constate un rapprochement entre les catégories enfants et jeunes. Les recherches s'étendent par ailleurs de plus en plus vers les jeunes adultes.
- Il est utile que les partenaires du Benelux unissent leurs efforts au moment d'aborder les différents rapports. Une combinaison des différentes méthodes de travail pourrait générer une valeur ajoutée.
Il est utile aussi que les experts en la matière se concertent au niveau Benelux et interviennent comme groupe multilatéral.
- Il faut veiller à ce que l'on exploite le plus possible les sources de données qui sont déjà disponibles et que l'on utilise les rapports qui ont été réalisés pour pouvoir évaluer la politique elle-même.
- Pour l'heure il serait prématuré de tirer des conclusions définitives. Cela pourrait se faire lors de la prochaine réunion du groupe de travail Benelux.
- Il est important de pouvoir compléter la présentation des indicateurs en apportant suffisamment d'informations qualitatives.